

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Assemblée Départementale - 24 juin 2022

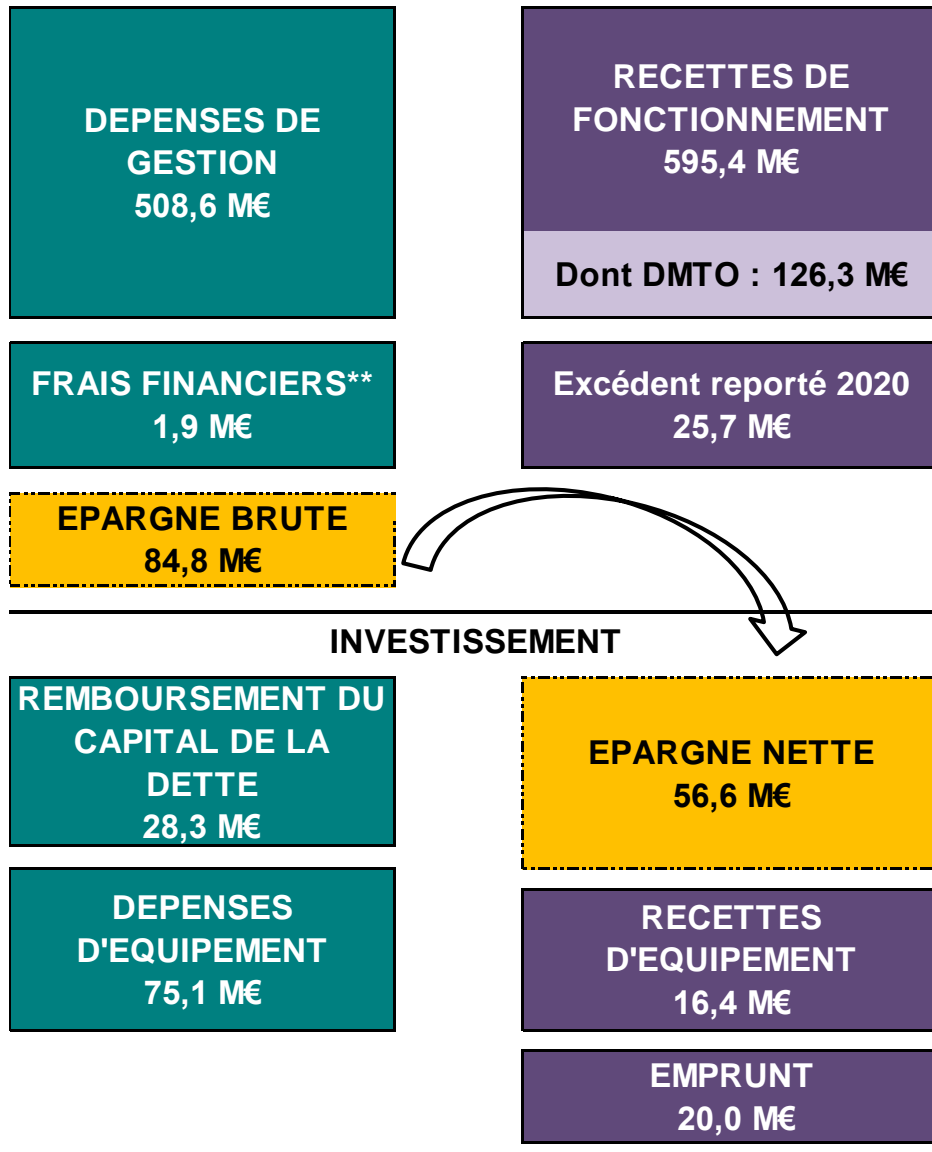
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

RESULTAT 2021	43,6 M€
Résultat de fonctionnement	+99,3 M€
Résultat d'investissement	-55,7 M€

Le résultat de l'année
2021 reflète le
dynamisme des
encaissements de
Droits de Mutation



FONCTIONNEMENT



613,9 M€

TOTAL EXERCICE 2021

657,5 M€

EXCEDENT FINAL 2021

43,6 M€

(soit + 17,9 M€ / 2020)

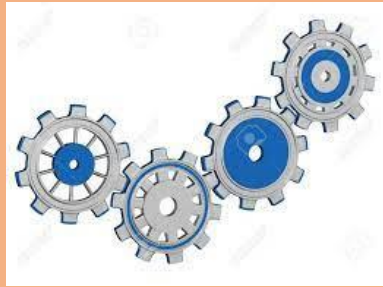
*Hors mouvements neutres de dette 18,7 M€

** Inklus les frais divers

Le Département est dans une bonne situation financière en 2021, mais il reste très fragile et extrêmement sensible à toute variation des Droits de Mutation à Titre Onéreux, recette conjoncturelle, compte tenu du poids des DMTO dans les recettes globales et dans la constitution de l'épargne. Cette recette conjoncturelle servant à financer des dépenses structurelles, marque la fragilité du financement des dépenses et questionne sur l'absence de levier fiscal possible pour les départements depuis la dernière réforme de la fiscalité locale en 2021.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Situation de l'année 2021



CONTEXTE

Droits de Mutation à
Titre Onéreux :
126,3 M€



ACTION

Maitrise des dépenses
de fonctionnement



ACCOMPAGNEMENT

Un investissement
dynamique post-COVID

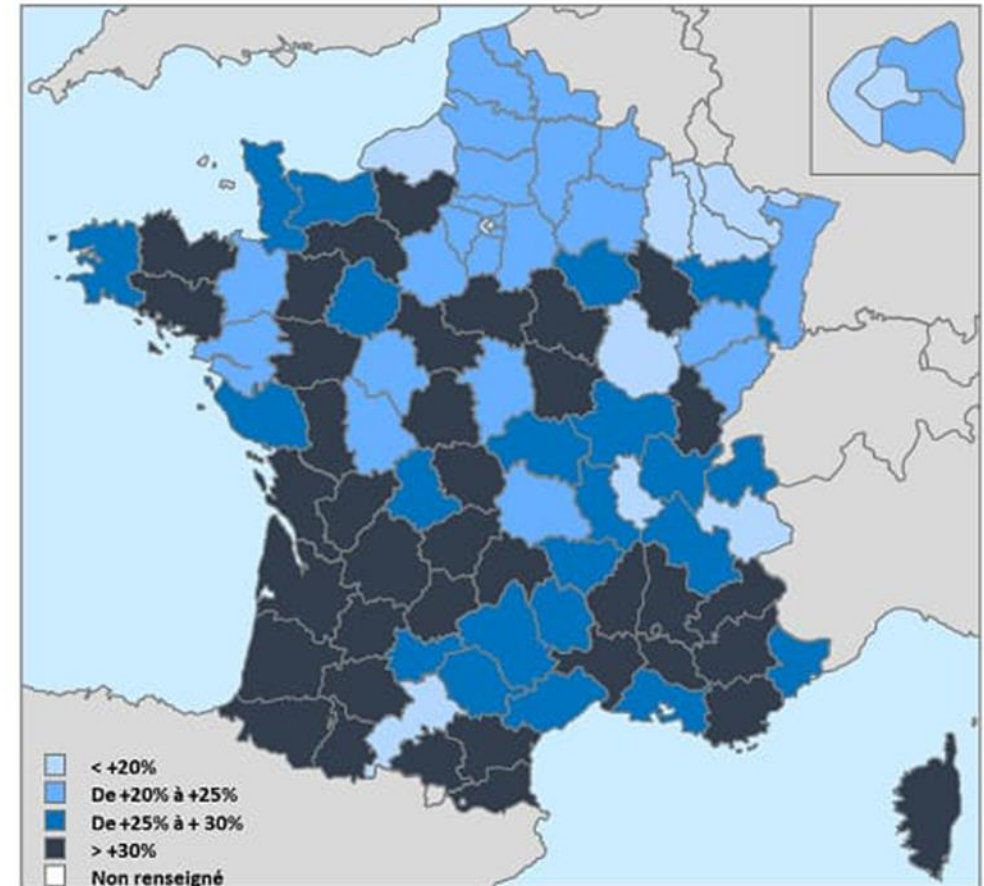
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

CONTEXTE

Droits de
Mutation à Titre
Onéreux

126,3 M€ en 2021

Evolution des DMTO entre 2020 et 2021



Les zones les plus foncées sont les zones où les DMTO ont le plus progressé en 2021. © FNTF à partir des données du CGEDD

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

ACTION

Maitrise des dépenses de fonctionnement

**510,5 M€ en 2021
soit +1,8%**

Allocation RSA stabilisée en 2021 à 88,2 M€ après le pic de 2020 (+7,7 M€ entre 2019 et 2020)

Dépenses sociales en progression un peu moins forte en 2021 (+8,5 M€) par rapport à 2020 (+9,8 M€)

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Un investissement
dynamique

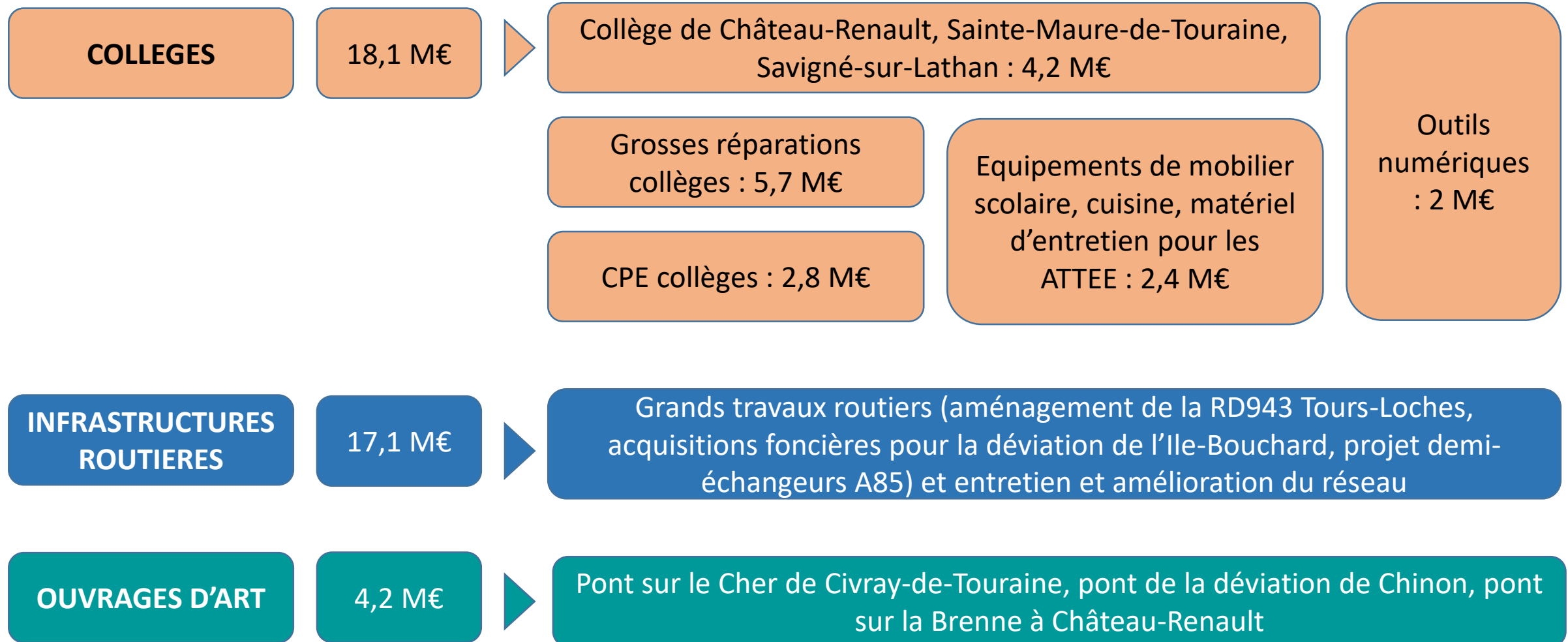
**75,1 M€ de
dépenses
d'équipement
réalisées en 2021**

Dont 18,1 M€ en
faveur des
collèges

Taux de
consommation :
80,8%

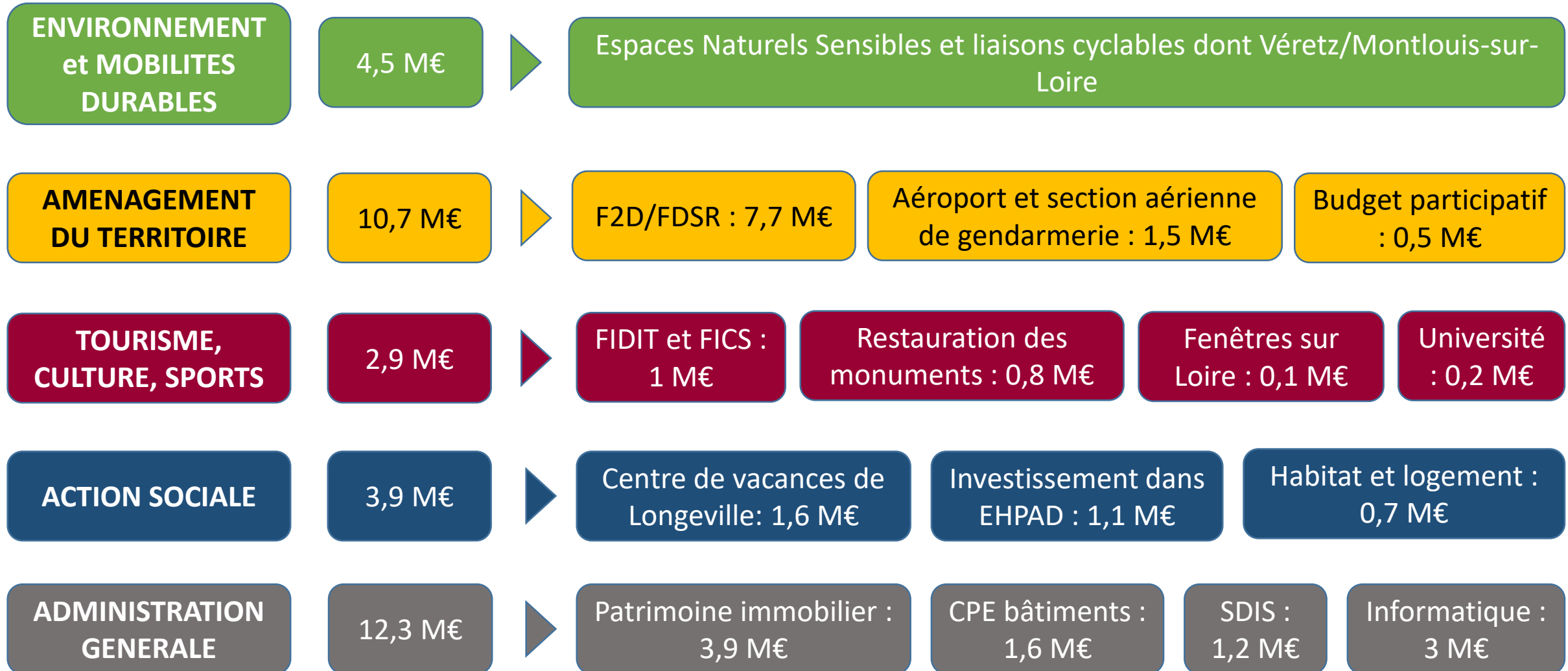
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Principales dépenses d'investissement en 2021



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Principales dépenses d'investissement en 2021



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Les principaux indicateurs 2021

Epargne

Epargne brute : 84,8 M€
Remboursement du capital de la dette : 28,3 M€
Epargne nette : 56,6 M€

Financement de l'investissement

Epargne nette : 61%
Emprunt : 21%
Recettes d'équipement : 18%

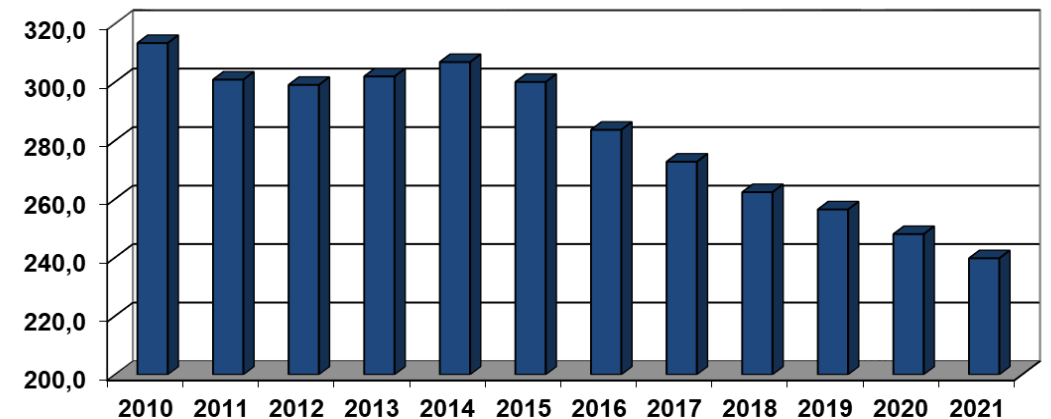
Délai de paiement

Délai de paiement 2021 : 16,5 jours (*rappel 2020 : 17,1 jours et moyenne de la strate : 19,3 jours*)

Dettes

Encours de dette : 239,8 M€ (soit -8,3 M€ en 2021)
Capacité de désendettement : 2,8 années
Taux moyen de la dette : 0,71%

Evolution de l'encours de dette



L'EXERCICE 2021

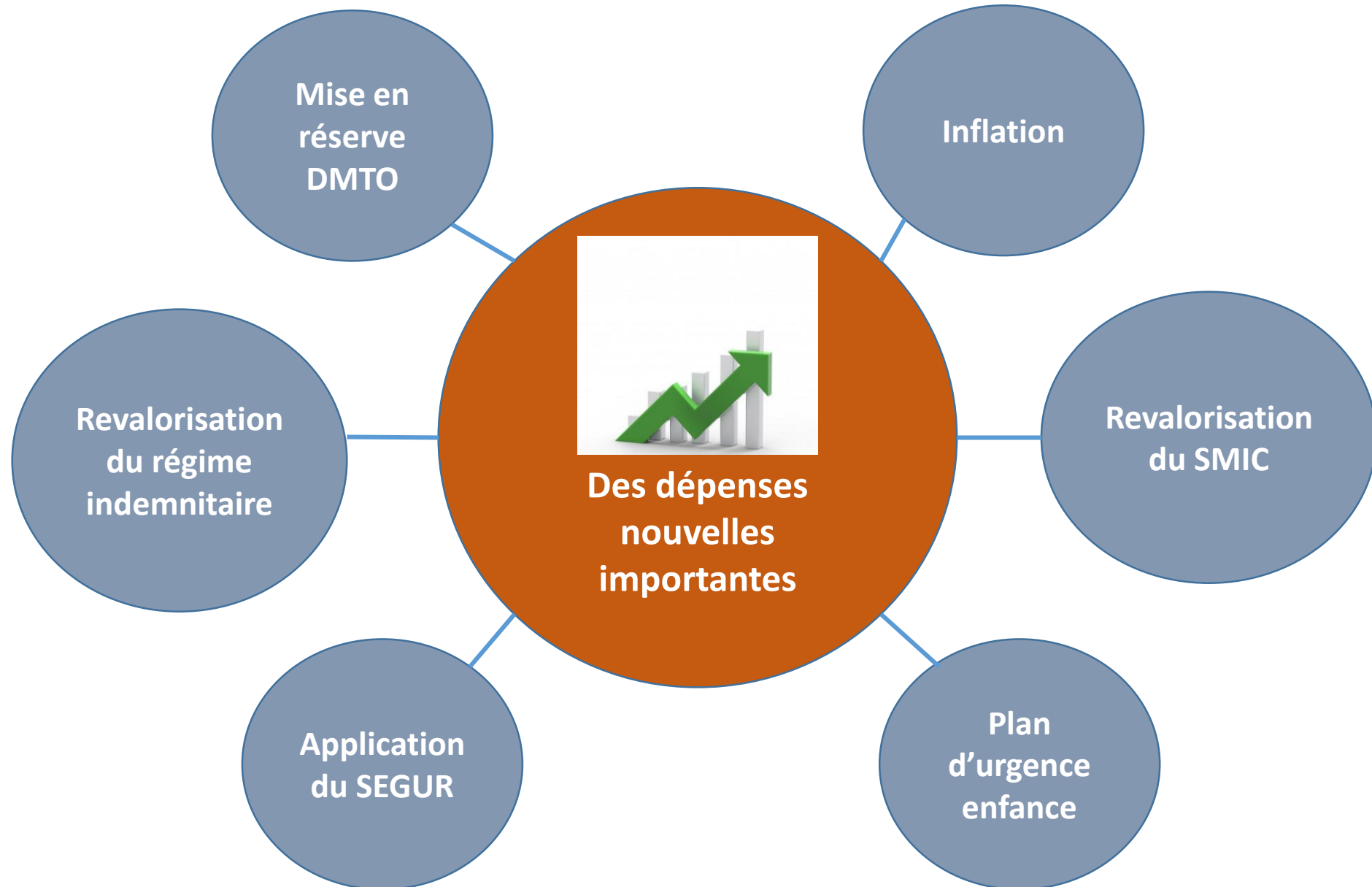
- Approbation du compte de gestion 2021
- Approbation du compte administratif 2021 et affectation définitive du résultat 2021

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : CONTEXTE

Les mesures nationales impactant le budget départemental et l'effet du contexte international

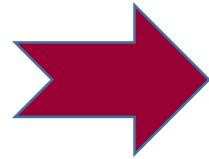
Dépenses non budgétées au BP 2022	
SEGUR filières socio-éducative et soignante (SEGUR obligatoire)	1,4 M€ en dépense nette (4,6 M€ en dépenses et 3,3 M€ en recettes estimées)
Revalorisation du SMIC à 2,65% à compter du 1 ^{er} mai 2022	0,418 M€
Revalorisation des frais de déplacements (arrêté du 14/03/2022 avec effet rétroactif au 1 ^{er} janvier 2022)	0,110 M€
Revalorisation du point d'indice (hypothèse estimée à 2,5% à compter du 1 ^{er} juillet 2022)	1,020 M€
Inflation : routes, chantiers collèges et bâtiments, révisions de prix et surcoût	1,8 M€ (en fonctionnement et investissement)
TOTAL	4,7 M€

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Mise en œuvre du SEGUR obligatoire

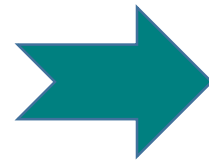


Décision de l'Etat d'étendre aux établissements sociaux et médico-sociaux la prime SEGUR de 183 € nets par mois accordée aux établissements des domaines de l'enfance et du handicap avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2022

+4,6 M€ en dépenses

+3,3 M€ en recettes

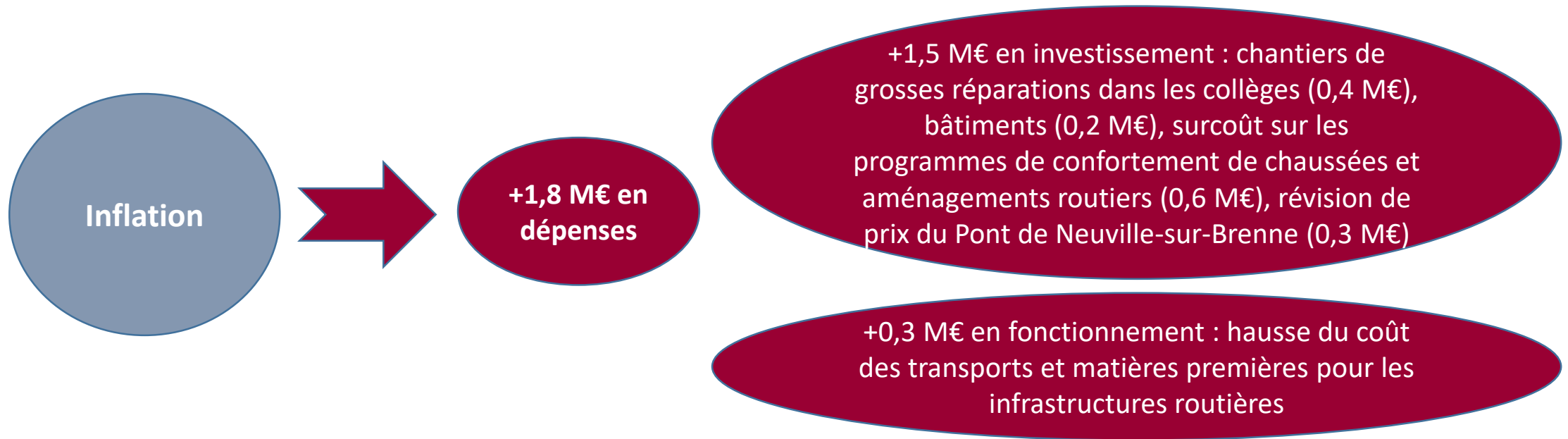
Application du SEGUR facultatif pour la FPT et revalorisation du régime indemnitaire pour les agents du Département



Choix de la revalorisation du régime indemnitaire de tous les agents à compter du 1^{er} juillet 2022 et intégrant le SEGUR facultatif

+2,5 M€ en dépenses

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



L'inflation s'installe et risque de durer. Les conséquences financières et opérationnelles pour notre collectivité, tout comme la pénurie de certains équipements ou composants sont désormais intégrées dans le pilotage financier.

Le Département est ainsi impacté d'une part sur ses projets et achats, avec des surcoûts (0,7 M€ identifiés au BP et 1,8 M€ au BS), et d'autre part en tant qu'employeur avec la revalorisation du point d'indice et du SMIC.

Enfin, l'inflation impacte les taux d'intérêt des emprunts, avec une remontée rapide des taux fixes (autour de 2,50% mi-juin, contre 0,50% en décembre 2021). Les éventuels ajustements budgétaires seront proposés à la DM.

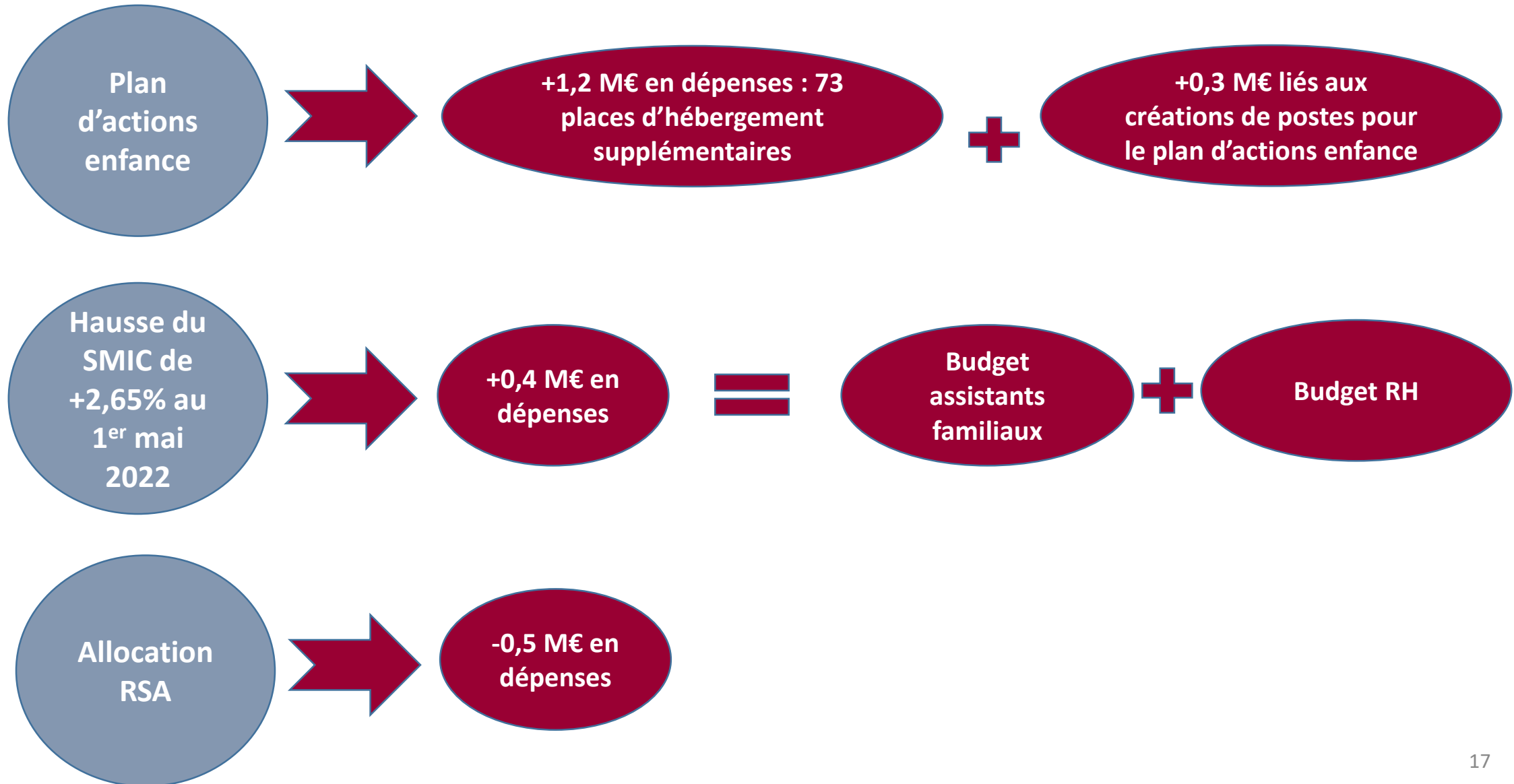
LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



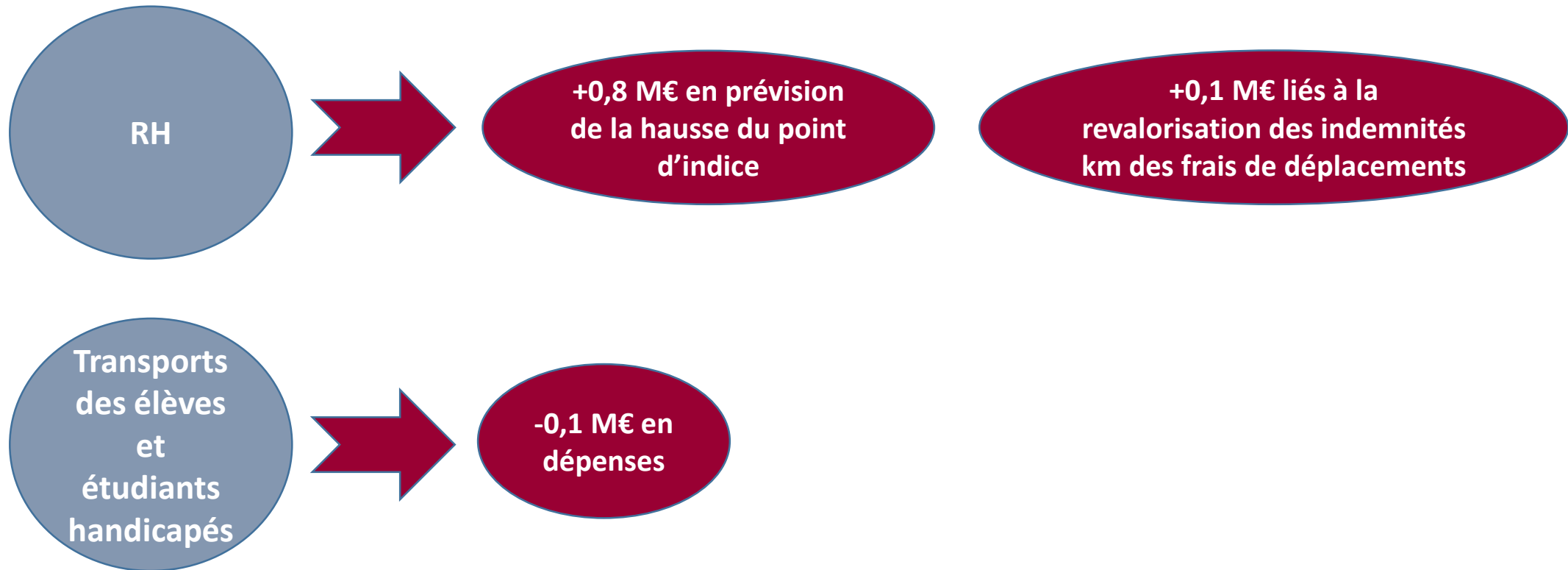
Un projet de décret présenté au Comité des Finances Locales le 17/05/2022 mais non publié à ce jour prévoit le cadre de la mise en réserve et sa reprise lorsque le département connaît une dégradation caractérisée de sa situation financière du fait, dans une proportion significative, d'une augmentation de ses dépenses ou d'une diminution de ses recettes, constatée au regard de la moyenne des trois années précédentes.

Pour information : dont 4,7 M€ ponctionnés par les décisions de l'Etat et le contexte international

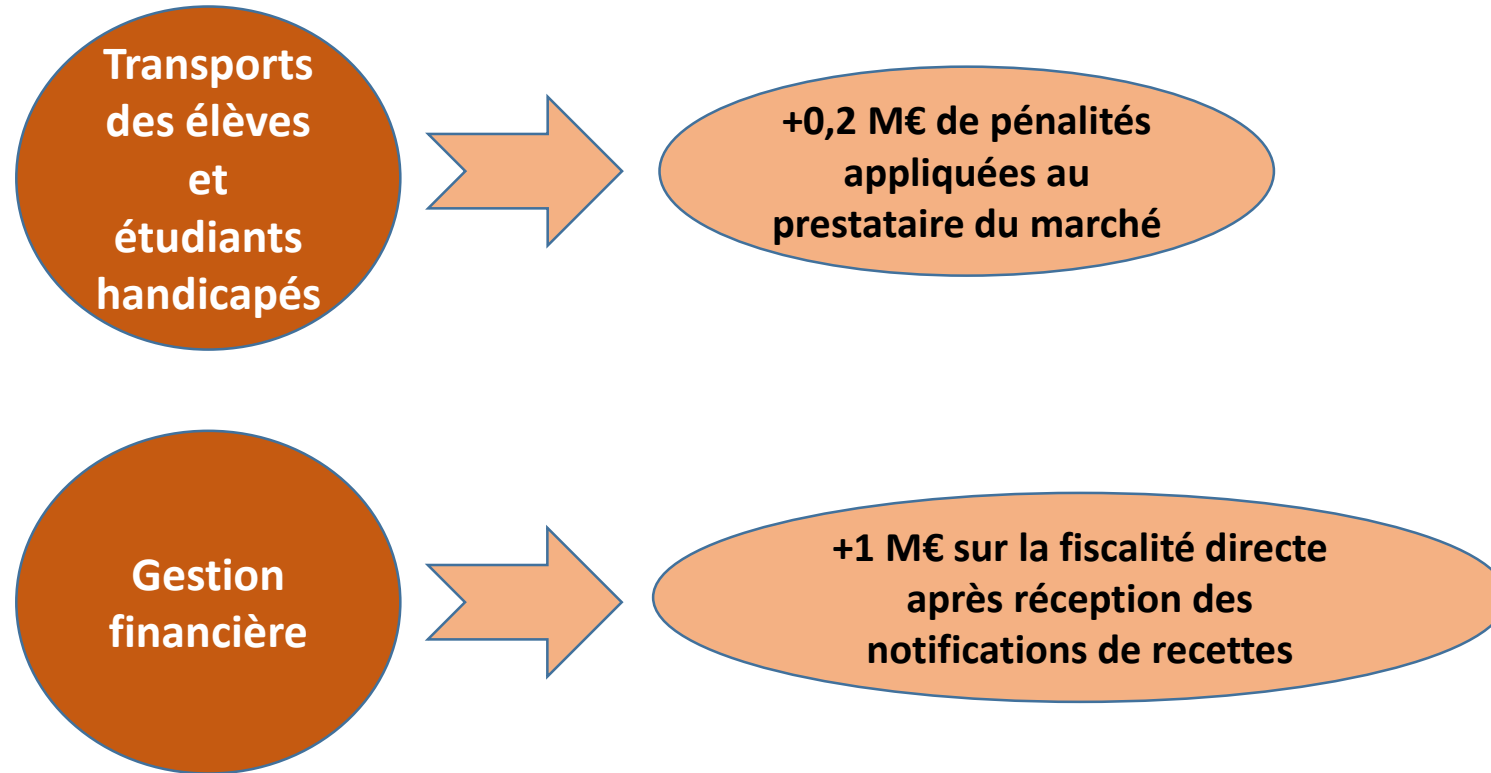
LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



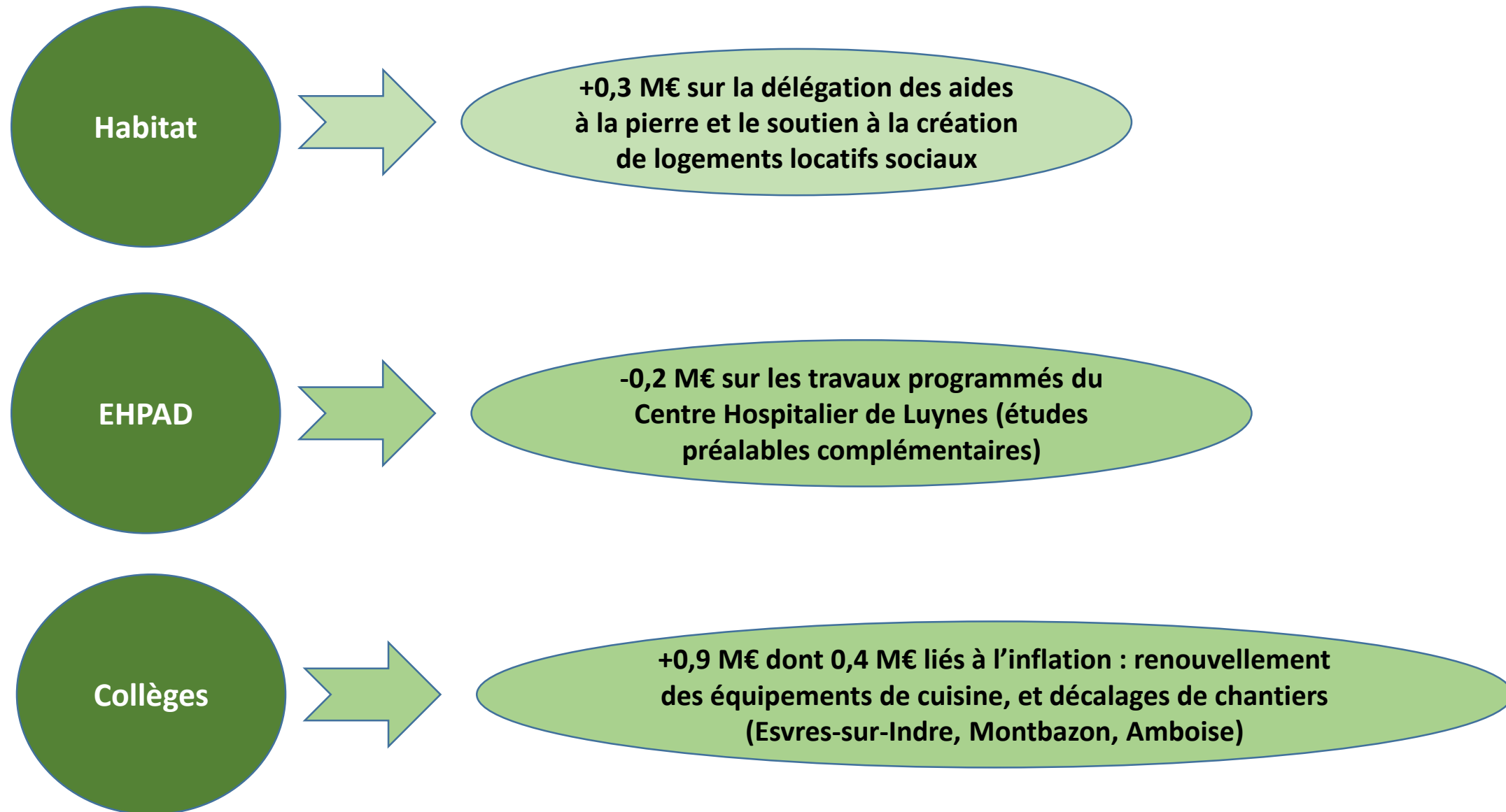
LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



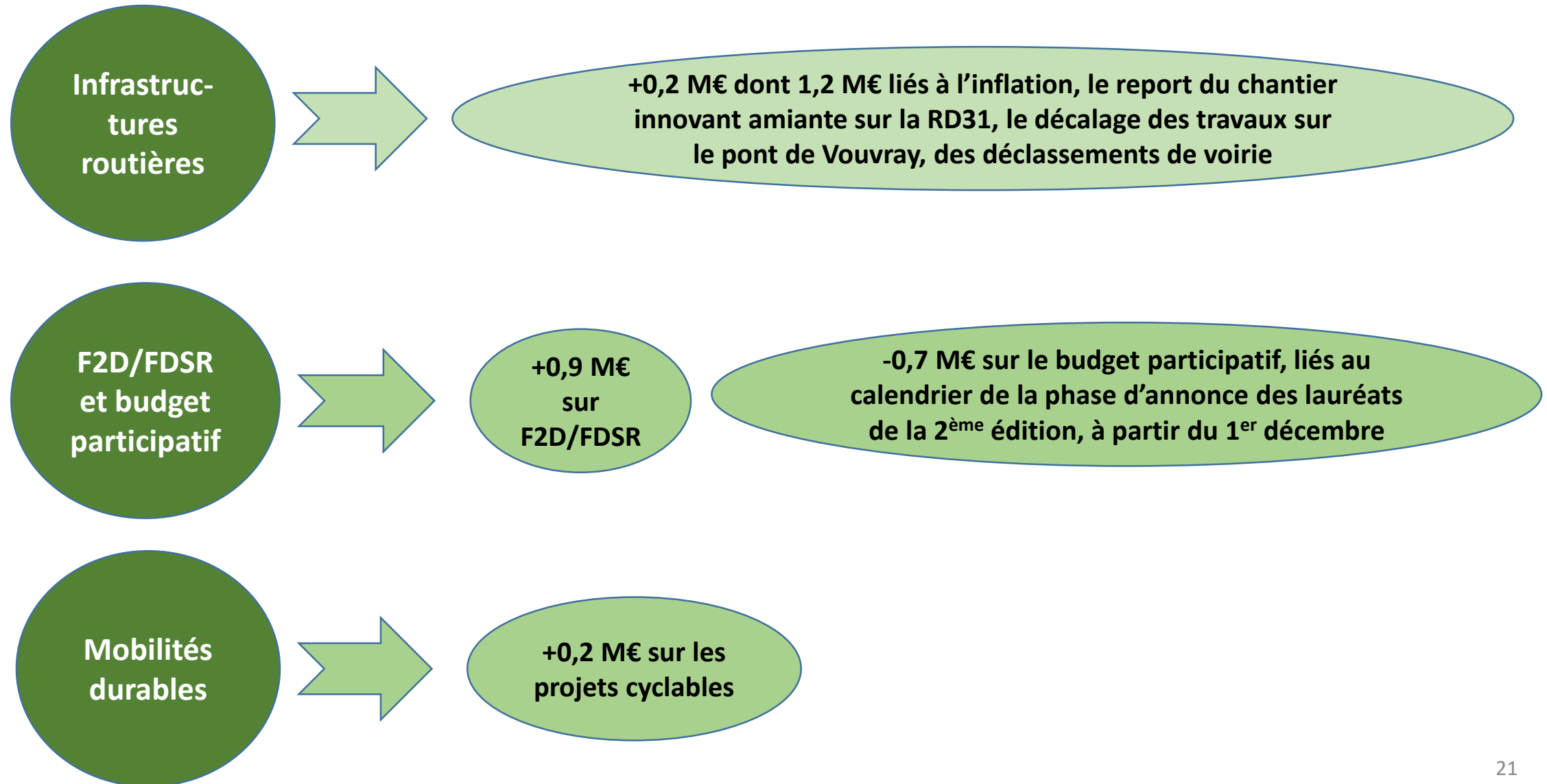
LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES D'EQUIPEMENT

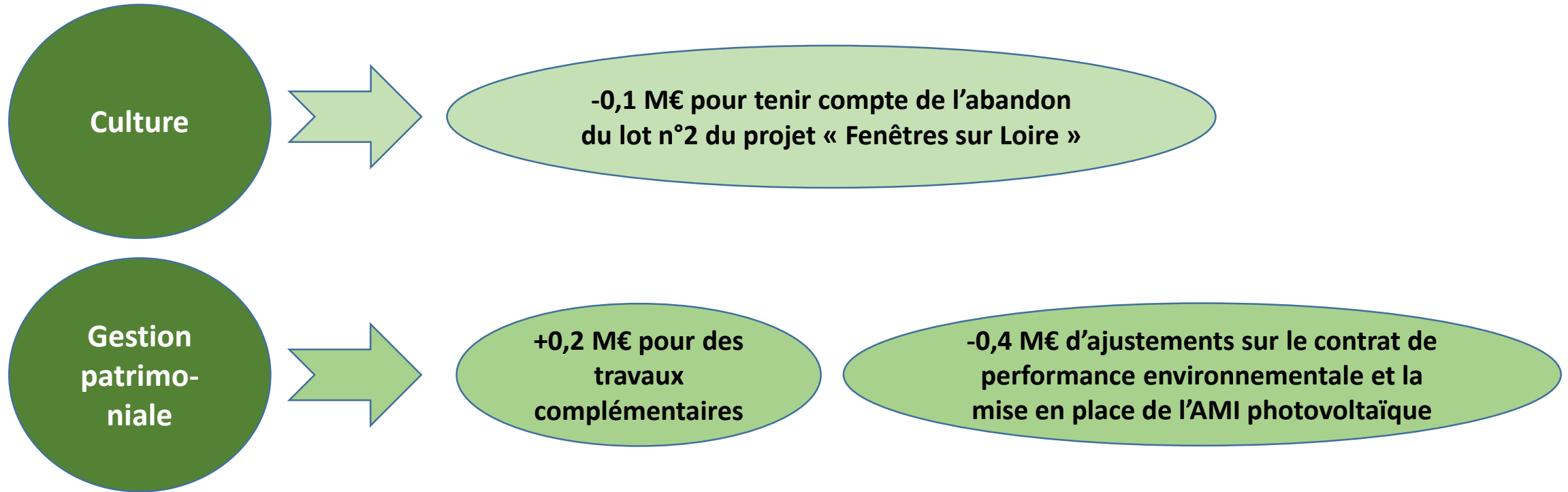


LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES D'EQUIPEMENT

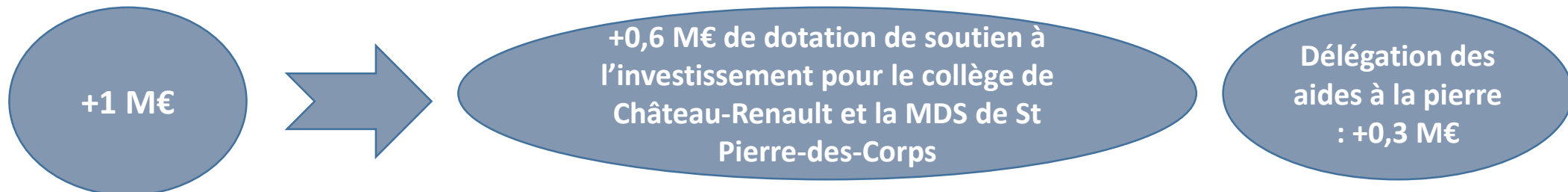


LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : DEPENSES ET RECETTES D'EQUIPEMENT

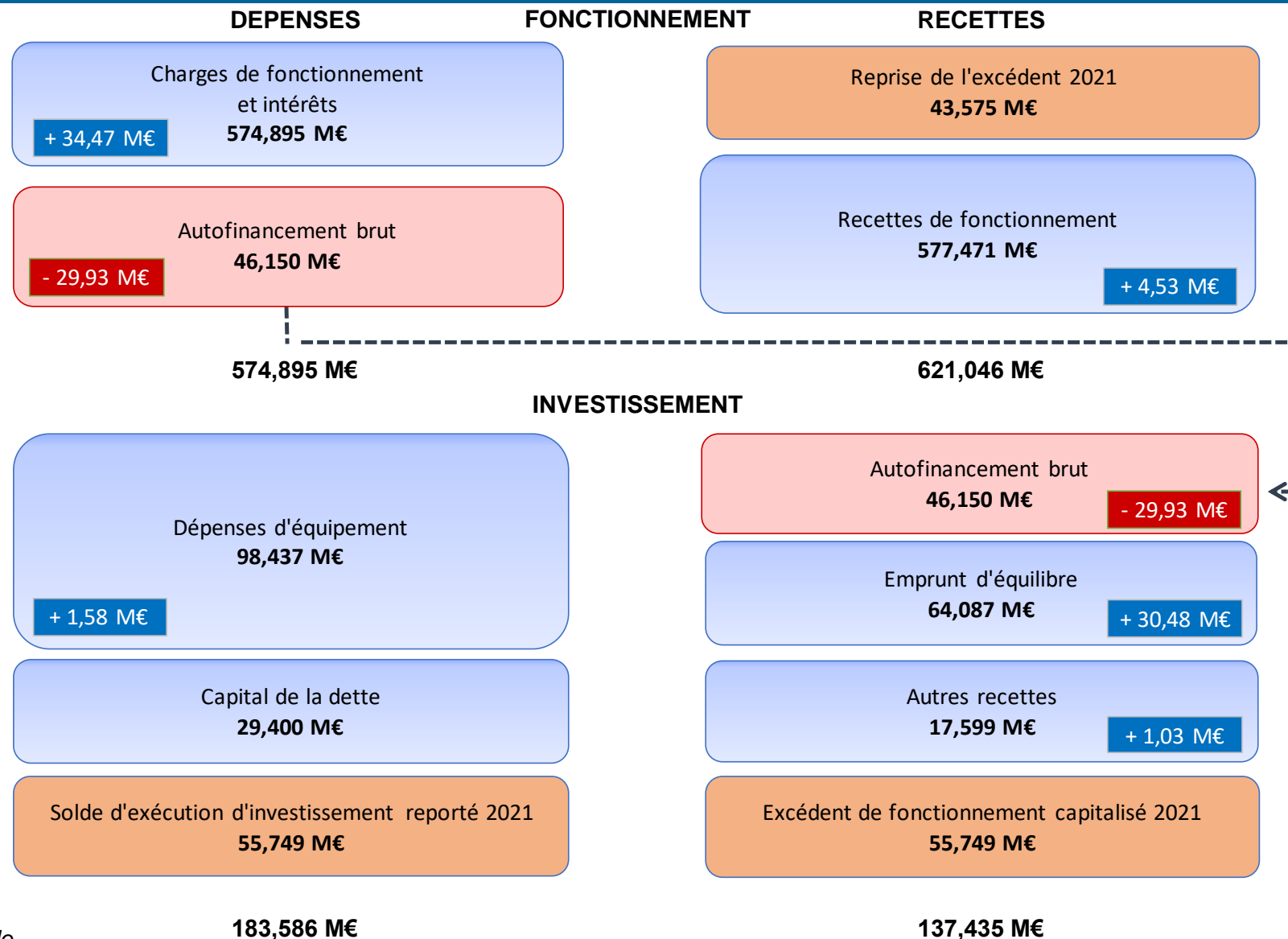
En dépenses d'équipement



En recettes d'équipement



LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 : EQUILIBRE GENERAL *



* Hors mouvements neutres de dette et opérations d'ordre

BUDGET TOTAL 2022 : 758,481 M€

Écart par rapport au BP 2022

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022



Photo : © - Christophe RAIMBAULT -CD37

Merci de votre attention